



15 novembre : forte mobilisation aux Finances Publiques

Le 15 novembre dans tout le pays les agents de la DGFIP se sont fortement mobilisés à l'appel de la CGT, FO et Solidaires dans la grève et à travers de multiples initiatives, ce dont les médias, une fois n'est pas coutume, ont rendu compte.

La DG a annoncé 23,71 % de participation à la grève. Dans plusieurs directions de province le taux de grève avoisine ou dépasse les 50 %. Dans la direction le taux de grévistes annoncé est de 13,58 %. (15,38 % dans la catégorie C, 16,36 % dans la catégorie B, 9,07 % dans la catégorie A, 6,45 % dans la catégorie A+, 22,73 % parmi les A+ en trésoreries).

Plusieurs services étaient fermés : la caisse des SIP de Sceaux nord, de Sceaux Sud, du SIP de Vanves, du SIE de Colombes ; la caisse et l'accueil de la TM de Saint-Cloud ; le poste de la TM de Clichy.

Le Parisien dans son édition 92 du 16 novembre a consacré un article à la mobilisation dans notre département.

Plusieurs centaines d'agents de la Région Île-de-France se sont rassemblés à Bercy en début d'après-midi. Une délégation CGT-FO-Solidaires a été reçue à 19 heures à Bercy par un conseiller social, le ministre Sapin n'ayant pas daigné recevoir une délégation des agents mobilisés.

Les agents qui ont fait grève ont exprimé le ras-le-bol de l'immense majorité des agents de tous grades de la DGFIP.

Plus que jamais les exigences de l'arrêt des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites, de l'abandon de la retenue à la source et d'une véritable reconnaissance des qualifications à l'opposé de la tromperie PPCR sont d'actualité.

Comment faire échec au démantèlement de la DGFIP ? Quelles revendications à tous les niveaux ? Comment nous rassembler pour les faire prévaloir ? Comment élever le rapport de force après la forte mobilisation du 15 ?

Ces questions seront au centre de l'action de la section dans les prochaines semaines et au cœur des débats de l'assemblée générale annuelle de la section CGT Finances Publiques 92 qui se réunira le 22 novembre à Nanterre, salle des Provinces françaises, 5 allée de Savoie (RER Nanterre Université).

Dans la limite d'une journée par an chaque agent a le droit de participer à l'assemblée générale annuelle du syndicat de son choix et bénéficie d'une autorisation spéciale d'absence d'une journée accordée par la direction.

Participez nombreux à l'assemblée générale annuelle de la section CGT.

N'hésitez pas à contacter ses militants.